



# TAI YAT DISTRIBUTION

Produits Exotiques - Import Export

Tel. : 01 39 93 57 02  
01 39 93 61 19

Mail : contact@taiyat.fr

Date 07/05/2025

Code Client 07519

Echéance 07/05/2025

A RECEPTION

IBAN FR7610207001987021648586739

BIC CCBP-FR-PP-MTG

**L'INCONTOURNABLE**

1 RUE H.LACHAPELLE -31 R BOINOD

75018 PARIS 18

FRANCE

**FACTURE N° 238883**

Page 1 / 1

Colis	Désignation	Cal	Cat	Provenance	P.U. HT	Pièces	Uv	P.U. TTC	MT TTC	T
10	BL n° 142601 Du 07/05/2025 Sac emballage 5 kg de 25pcs	1		VIET-NAM	3.25	250	c	3.900	39.00	2

Colis	Base HT.	Taxes parafiscales			T.V.A.			NET A PAYER TTC	
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant		
10.00	32.50				32.50	20.00	6.50		<b>39.00 EUR</b>

Tous les agrumes importés sont conservés au moyen du Diphenyl, Thiabendazole, Cistrosol et dérivés. Bananes traitées à Imazalil thiabendazole. Pommes de terre de consommation traitement antigerminatif. Agent d'enrobage : E473, E466, e471 ou tout autre produit mentionné sur l'emballage. La société TAI YAT DISTRIBUTION rappelle qu'elle n'est pas fabriquant des produits vendus, y compris 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> gamme, sa responsabilité ne peut être engagée en cette qualité. Cette facture doit être réglée à la date indiquée ci-dessous, en application de la loi du 31/12/92. Son règlement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte. Son règlement tardif donnera lieu à une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et à une indemnité forfaitaire de 40 euros. Exonération de TVA : Autoliquidation.

Pour être recevable, toute réclamation devra être produite dans un délai de 24 heures à compter de la réception de la marchandise. Passé ce délai, toute réclamation sera refusée. En cas de contestation, le Tribunal de LYON est seul compétent.

TAI YAT DISTRIBUTION - 26, Avenue Albert EINSTEIN - - 93150 LE BLANC MESNIL

Société par Actions Simplifiées au capital de 250 000 EUR - TVA : FR 38 443 695 598 - Siret : 443 695 598 00039 - code APE - RCS 443 695 598